

Regu le 21/01/2011
Réunion publique de Nècon

CONTRIBUTION

au Débat Public sur le projet d'accélération
de la mise à deux fois deux voies de la RCEA

Rédacteur

La Société TRMC (JARMAC)
Rue du Commandant Charcot
87220 FEYTIAT
R.C.S. B LIMOGES 302 020 144

SOMMAIRE

- Préambule

- Cartes de localisation régionale et locale

- La Carrière de Sainte-Cécile
 - des perspectives d'exploitation sur le long terme.

 - un gisement d'une qualité exceptionnelle.

 - une desserte privilégiée sur la RCEA.

 - une valeur économique primordiale.

- Conclusion

- Annexes

PREAMBULE

La Société TRMC, anciennement dénommée "TARMAC GRANULATS", est spécialisée dans l'extraction de matériaux pour les marchés de la construction et des Travaux Publics. Elle exploite, directement ou par l'intermédiaire de ses propres filiales, 45 carrières réparties dans quatre secteurs géographiques que sont Centre Limousin, Limousin Midi-Pyrénées, Loire Auvergne et Bourgogne Rhône-Alpes.

Concernant la Région Bourgogne Rhône-Alpes, la société TRMC exploite une douzaine de carrières et notamment la carrière de Sainte-Cécile (71) située le long de la RCEA sur la Commune de Sainte-Cécile. Cette carrière est en exploitation depuis une cinquantaine d'années.

Depuis mars 2009 et afin de répondre aux attentes des populations et collectivités locales, cette carrière bénéficie de l'usage de deux entrées et d'une sortie privatives sur la RCEA. Ces accès, financés par la société TRMC, ont été créés spécialement pour la carrière afin de permettre aux camions d'éviter la traversée du Bourg de Sainte-Cécile, non adapté à ce genre de trafic.

Ces accès, étroitement liés au maintien de l'existence de la carrière, risquent d'être supprimés dans le cadre du passage du statut de route express à deux voies à celui d'autoroute ou de route express à deux fois deux voies.

Cette contribution permettra de mesurer l'importance économique primordiale de cette carrière ainsi que ses perspectives d'avenir très positives.
La notion d'itinéraire de substitution s'avérant irréaliste pour desservir ce site, la mise à deux fois deux voies, avec ou sans concession, devra prévoir de pérenniser les accès existants.

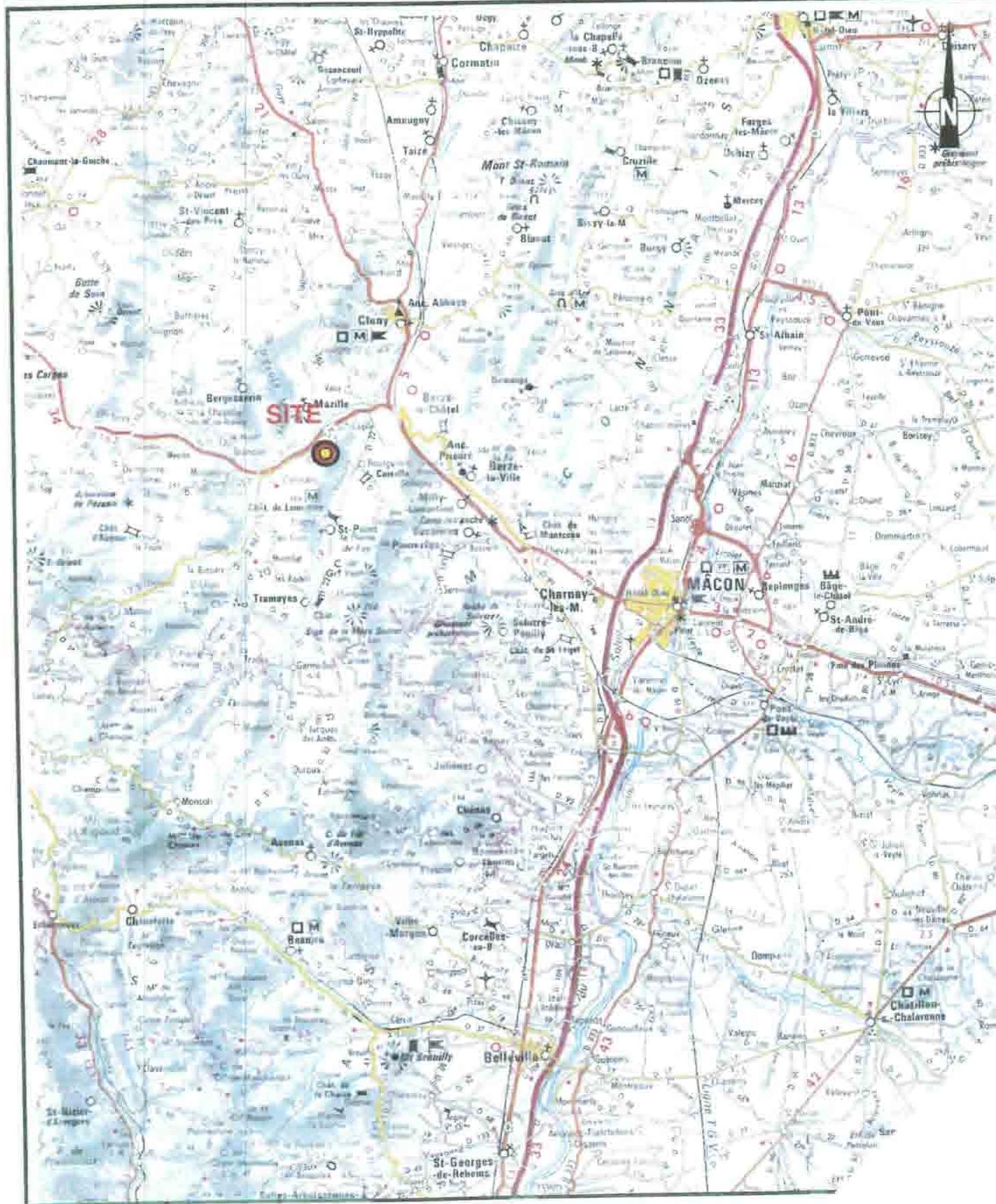


CARRIERE de SAINTE-CECILE

CARTE DE LOCALISATION REGIONALE

Echelle : 1/250 000

D'après la carte IGN TOP 250 n° 109



La carrière de Sainte-Cécile : des perspectives d'exploitation sur le long terme.

La carrière de Sainte-Cécile, exploitée depuis une cinquantaine d'années, bénéficie aujourd'hui d'une autorisation préfectorale d'exploiter datée du 09 juin 2009 pour une durée de trente années (copie en annexe).

Le volume de matériaux exploitable est de 7 000 000 Tonnes de roche et la capacité de production du site est de 300 000 Tonnes par an.

A l'échéance de l'autorisation actuelle, c'est-à-dire en 2039, le site pourra renouveler son autorisation d'exploiter pour trente années supplémentaires. En effet, un gisement identique de 7 000 000 Tonnes de roche supplémentaires existe dans le périmètre actuel du site.

⇒ La carrière de Sainte Cécile représente une solution pérenne pour fournir des granulats sur les marchés de la construction et des travaux publics pour plusieurs dizaines d'années

La carrière de Sainte-Cécile : un gisement d'une qualité exceptionnelle.

Le site de Sainte-Cécile est situé sur le flanc ouest d'un massif formé d'un complexe volcano-sédimentaire d'une épaisseur supérieure à 500 mètres.

Ce sont des roches compactes, très dures, communément appelées « porphyre » (roche magmatique à gros cristaux).

Le gisement exploité sur la carrière de Sainte-Cécile possède des caractéristiques intrinsèques excellentes permettant d'être utilisé pour tous les usages des marchés de la construction et des travaux publics. Il s'agit d'une roche parmi les plus dures et recherchée pour le marché régional et national (voir les résultats de laboratoire en annexe).

De plus, le site produit et fournit pour le compte de la SNCF du Ballast pour les chantiers Ligne à Grande Vitesse (LGV), entretien et création de lignes nouvelles.

De ce fait, le site a obtenu en juin 2010 l'agrément de la SNCF pour fournir ces matériaux à haute valeur technologique.

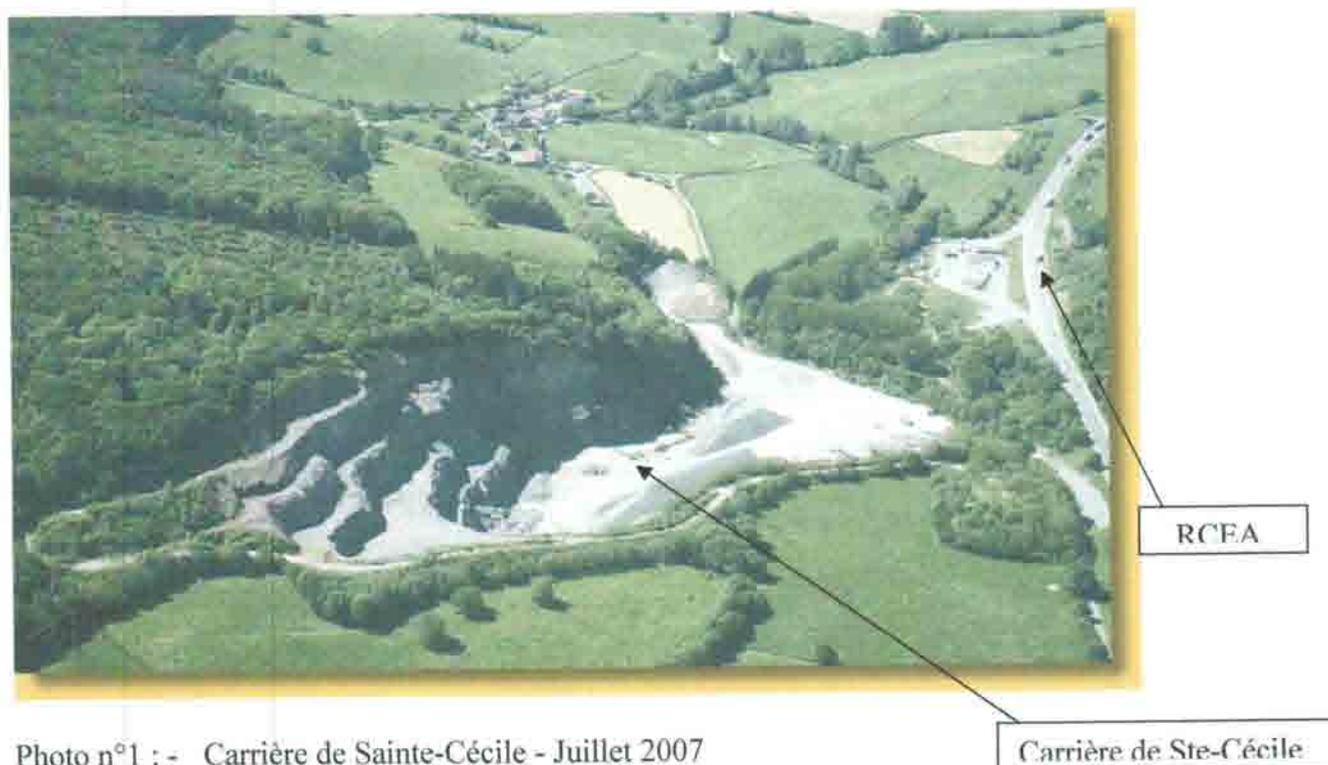


Photo n°1 : - Carrière de Sainte-Cécile - Juillet 2007
Exploitation d'un gisement exceptionnel

⇒ La carrière de Sainte Cécile exploite un gisement exceptionnel permettant de répondre aux exigences élevées des marchés

La carrière de Sainte-Cécile : une desserte privilégiée sur la RCEA

L'arrêté préfectoral autorisant l'exploitation du site a été obtenu à l'issue de l'instruction d'une demande de la société TRMC. Cette demande initiale prévoyait la création de deux entrées et d'une sortie sur la RCEA et réservées uniquement aux transports de la carrière.

En effet, le bourg de Sainte-Cécile n'était plus adapté à un trafic de poids lourds de plus en plus dense. Or, cette carrière présente non seulement les qualités que nous connaissons mais est située à un emplacement stratégique le long de la RCEA entre Mâcon et Charolles.

Il est apparu comme une nécessité impérieuse de trouver des liaisons alternatives pour assurer la desserte routière du site et garantir le maintien de son existence.

Une étude a alors été menée par la société TRMC, en collaboration étroite avec les élus, les associations de protection de l'environnement et les administrations compétentes.

C'est avec l'accord de tous les acteurs locaux que la société TRMC a réussi à obtenir **un arrêté ministériel du 04 octobre 2007** autorisant la création de nouveaux accès à la RN79, route expresse, sur le territoire des communes de Sainte-Cécile et Mazille (Cf. copie en annexe).

Une convention d'occupation du domaine public routier a été signée entre la Direction Interdépartementale des Routes (DIR) et la société TRMC en mars 2009.



Photo n° 2 : Accès direct depuis la RCEA à la voie menant à la carrière en venant de Mâcon.

Aujourd'hui la carrière bénéficie (voir plans en annexe) :

- ⇒ **d'une sortie privilégiée sur la RCEA au niveau de la station service de la Grosne (PR 57 + 100).**
- ⇒ **de deux entrées directes privatives à partir de la RCEA au niveau des stations services :**
 - **de la Grosne en venant de Charolles (PR 58 + 700).**
 - **de Sainte-Cécile en venant de Mâcon (PR 57 + 100).**

Ces voies spécialement adaptées au trafic de poids lourds ont été financées intégralement par la Société TRMC pour un coût global de 1 400 000 euros. Elles sont en sens unique sur une largeur de 3,50 mètres et un linéaire total d'environ 1 200 mètres.

Elles ont été aménagées en collaboration avec les services de la DIR et de la Sté TOTAL pour assurer un niveau de sécurité maximal (signalisation particulière, mise en place de GBA, de portails et grillages...). Elles permettent d'éviter la traversée du Bourg de Sainte-Cécile et sont réservées à l'usage exclusif de la carrière.

La commune de Sainte Cécile vient par ailleurs de confirmer sa volonté de voir pérenniser les accès mis en place par TRMC pour permettre aux camions entrant et sortant de la carrière d'éviter la traversée du bourg (cf. délibération du conseil municipal de Ste Cécile du 18 décembre 2010 en annexe)

L'intégration paysagère et environnementale de ces aménagements a été étudiée avec précision afin de répondre notamment aux souhaits exprimés par les habitants de Sainte Cécile. Ces voies ont été isolées des habitations riveraines par la mise en place de merlons phoniques et de palissades anti-bruit.

Ces aménagements complémentaires financés par TRMC ont d'ailleurs permis de réduire notablement les niveaux sonores mesurés au niveau des habitations qui résultent de l'actuelle circulation sur la RCEA.

Depuis leur mise en service en mars 2009, ces accès fonctionnent parfaitement bien et ont notamment permis d'acheminer rapidement et en toute sécurité un volume de 800 000 Tonnes de matériaux pour réaliser le chantier exceptionnel de l'autoroute A 406 reliant l'A6 et l'A40 et contournant Mâcon.



Photo n° 3 : Voie menant à la carrière en provenance de Mâcon, parallèle et indépendante de la RCEA.

L'arrêté du 04 octobre 2007 autorisant la création des accès sur la RN 79 précise que cette autorisation prendra fin lors des travaux d'aménagement à deux fois deux voies ; une nouvelle autorisation sera subordonnée à l'approbation d'un projet adapté à la nouvelle configuration de la RN 79.

La carrière de Sainte-Cécile est située idéalement pour alimenter le chantier de la mise à deux fois deux voies de la RCEA. Sa proximité des zones de chantier et ses accès directs permettront de réduire les longueurs des parcours des camions livrant les matériaux et ainsi de diminuer les nuisances environnementales liées aux transports.

⇒ *La carrière de Sainte Cécile dispose d'une position stratégique sur un axe routier majeur pour l'aménagement des territoires.*

La carrière de Sainte-Cécile : une valeur économique primordiale

La création des accès à la carrière évitant les villages est une réussite en termes de respect de l'environnement, de la sécurité de tous et du bien-être des populations. C'est une illustration des démarches engagées par TRMC au-delà de la carrière en faveur du développement durable.

Au départ de la carrière, les camions accèdent directement la RN-79 pour rejoindre la plate-forme multimodale d'APROPORT située au port fluvial au sud de Mâcon à partir de laquelle les matériaux peuvent être acheminés soit par le rail, soit par voie fluviale.

Cette plate-forme est louée par la Société TRMC à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Saône et Loire.

- Transport par voie ferrée

La plate-forme multimodale Aproport permet le chargement direct des matériaux dans des trains car elle est équipée d'un quai de chargement neuf (voir photo n° 4). Chaque train peut être constitué de 20 à 22 wagons correspondant à un tonnage transporté de 1 000 à 1 200 tonnes de granulats.

De plus, la société TRMC a signé plusieurs marchés avec la SNCF concernant la fourniture de ballast provenant de la carrière de sainte Cécile destiné à la réalisation de voies nouvelles ou à l'entretien des voies existantes.

⇒ Un train de 1 200 Tonnes est l'équivalent de 48 camions.

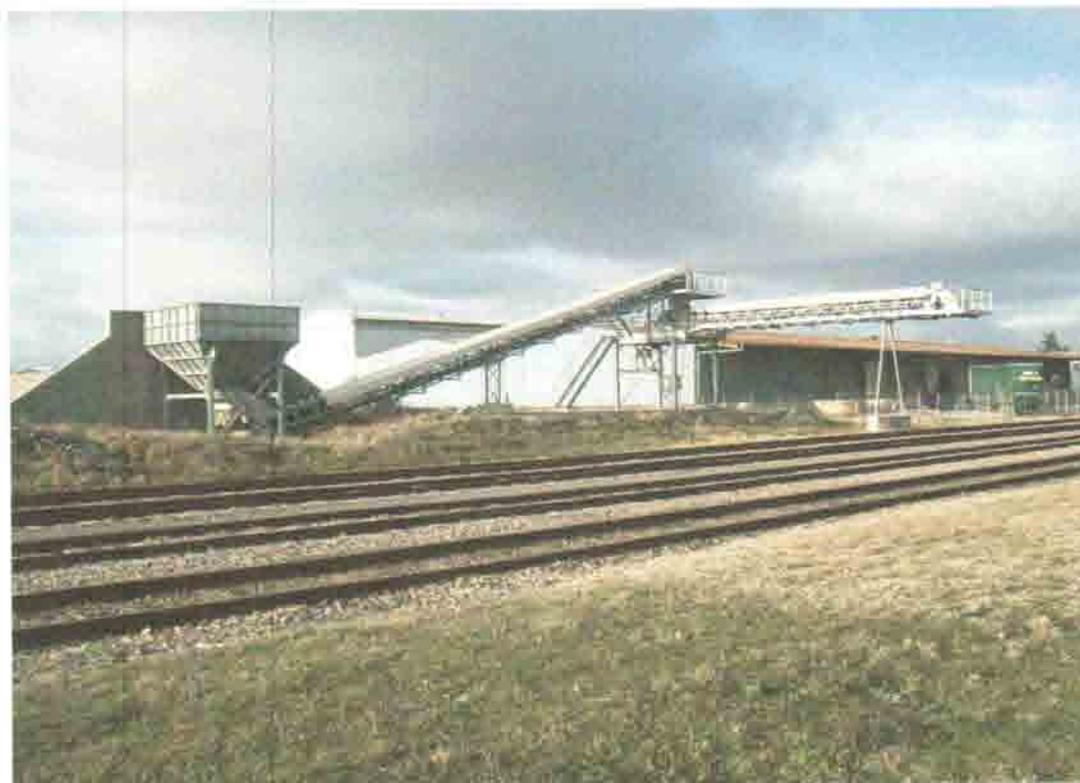


Photo n° 4 : APROPORT à MACON, Quai de chargement direct des trains en Ballast.

- Transport par voie fluviale

Concernant l'utilisation du Ballast produit sur la carrière de Sainte Cécile, les matériaux sont acheminés sur la plate-forme multimodale APROPORT en zone portuaire et peuvent être chargés directement dans des barges dont les capacités varient de 1 000 à 2 500 Tonnes (voir photo n° 5).

Ces barges de Ballast rejoignent ensuite les ports fluviaux situés à ARLES et à SETE par voie fluviale, puis les matériaux sont redistribués par trains vers les villes de MIRAMAS et BEZIERS.

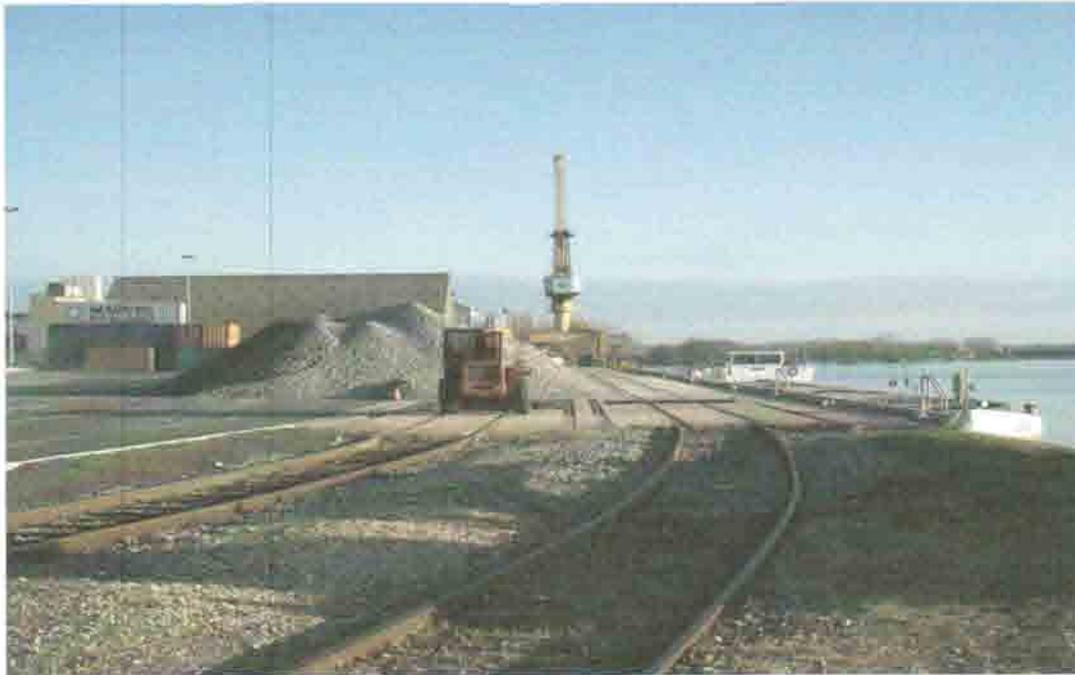


Photo n° 5 : APROPORT à MACON, quai de stockage du Ballast et chargement des barges.

⇒ Chaque barge de 2 500 Tonnes est l'équivalent de 100 camions.

Le choix fait par TRMC de favoriser le transport alternatif par le fer et le fluvial limite considérablement l'impact du trafic poids lourd sur le réseau routier, ce qui réduit d'autant les coûts d'entretien des voiries à la charge des collectivités.

Ce choix est par ailleurs souligné par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Saône-et-Loire dans le document d'acteur qu'elle a rédigé dans le cadre du débat public. Les solutions favorisant le transport multimodal doivent être encouragées, et la mise à 2 x 2 voies de la RN-79 doit permettre d'assurer une desserte efficace de la plate-forme Aproport à partir de la carrière de Sainte Cécile.

⇒ Sainte Cécile, une carrière répondant à la commande publique pour l'aménagement et le développement durable du territoire.

CONCLUSION

La carrière de Sainte-Cécile possède tous les atouts pour alimenter sur le long terme les futurs grands chantiers locaux et nationaux avec des matériaux de haute qualité.

Elle est idéalement placée pour être l'un des fournisseurs privilégiés en matériaux des prochains travaux de mise à deux fois deux voies de la RN 79.

A l'heure où le nombre de carrière décroît en France, notamment pour des problèmes liés au transport, où le pays connaît une raréfaction des gisements de qualité en raison des contraintes environnementales croissantes, il est primordial que le site de Sainte-Cécile conserve ses accès sur la RN 79 afin de poursuivre son exploitation qui demeure un exemple de réussite pour le développement durable.

⇒ Dans le cadre de sa contribution au débat public, la société TRMC demande à ce que soient pérennisés les accès directs de la carrière de Sainte-Cécile à la RCEA à l'occasion des travaux de mise à deux fois deux voies de la RN-79.

Pour cela, les solutions suivantes devront être étudiées :

- Maintien des aménagements réalisés en 2009 à partir des aires des stations service concédées à Total,
- Création d'une voie nouvelle, parallèle à la RCEA permettant l'accès direct à l'échangeur de Sainte-Cécile sans traverser le bourg

ANNEXES

- Plans descriptifs des nouveaux accès réalisés
- Délibération du conseil municipal de Sainte Cécile du 18/12/2010
- Capacités techniques et financières de la société TRMC
- Arrêté Préfectoral d'autorisation d'exploiter du 09 juin 2009
- Arrêté Ministériel du 07 octobre 2007 autorisant la création des nouveaux accès à la RN 79.
- Procès verbaux d'essais de Qualité des matériaux

Annexes Consultables permanence CPDP Nécon
42 rue Tourneloup
71000 NACON